



La Réunion NAO de mardi a abouti à un compromis :

La direction ne veut plus entendre parler d'augmentation générale, elle entend récompenser les efforts que chacun a bien voulu fournir et ainsi engager chacun à les reproduire voire les augmenter.

Plutôt qu'une augmentation indifférenciée et identique.

La FGTA -FO veut que l'employeur soit le garant du pouvoir d'achat de ses salariés et donc compense l'inflation par une augmentation générale et complète par une augmentation individuelle.

Le compromis : 97% des salariés de CCEP France auront une augmentation générale de 1 point. Les 3% notés : "does not meet" ne l'auront pas.

C'est une "presque" augmentation générale.

En contrepartie l'employeur demande une augmentation de la flexibilité aux populations industrielles :

Pour changer le rythme d'une équipe entière, il fallait prévenir 3 semaines à l'avance. Dorénavant 14 jours suffiront.

La FGTA-FO a insisté sur la rédaction du texte qui devra laisser une large part à la concertation sur la nécessité et l'urgence de chaque changement de rythme et cela dans chaque usine.

Que ce soit pour les équipes de semaine ou celles de week-end.

L'employeur prend la main sur les 5 jours d'habillage/déshabillage (2 actuellement) en fonction des besoins de production.

Les Cadres eux seront augmentés exclusivement en fonction de leurs performances mais le n+1 aura la possibilité d'accorder une augmentation de 1,25% aux "meet Some" qui ne sont pas trop au-dessus du "marché".

Ce sont les enjeux qui ont été définis lors d'une réunion longue, technique et laborieuse.

Nous continuons notre consultation sur tous les sites de France pour prendre notre décision.

**NOTRE MAIL FOCOCACOLA@GMAIL.COM
NOTRE BLOG FO.COCACOLA.OVER-BLOG.COM**

Concernant les augmentations

Pour les OETAM

BUDGET d'augmentation de la masse salariale de 1,8% ancienneté incluse hors certification

EN VERT : garanti

Point	En développement			Au marché			Au-dessus du marché			+ prime HTM €
	Min	Défaut	Max	Min	Défaut	Max	Min	Défaut	Max	
Exceed	2	8	10	2	6	7	1	1	1	750
Meets et Exceeds	2	6	8	2	4	5	1	1	1	500
Meets	2	4	6	2	3	4	1	1	1	250
Meets Some	1	1	1	1	1	1	1	1	1	0
Does Not Meet	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Prime versée en une fois en avril avec la paie

Pour les CADRES

BUDGET 1,8%

EN VERT : garanti

	En développement			Au marché			Au-dessus du marché		
	Min	Défaut	Max	Min	Défaut	Max	Min	Défaut	Max
Exceeds	1.5 %	8%	10%	1.25 %	5%	7%	0	3%	5%
Meets et Exceeds	1.5 %	5%	7%	1.25 %	3%	5%	0	1.5%	3.5%
Meets	1.5 %	3%	5%	1.25 %	1.25%	3.25 %	0	0.5%	2.5%
Meets Some	0	1.25%	3.25 %	0	0	1.25 %	0	0	0
Does Not Meet	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Remarques : les DNM représentent moins de 4% de l'effectif

Revalorisations des primes et forfaits de 1,8% (équipes, forfait repas, astreintes ...)

Maintien de la rémunération lors du congés paternité

Remise des chèques vacances 1 mois plus tôt mai au lieu de juin.

Majoration exceptionnelle de 25% de l'indemnité de départ à la retraite pour toute demande de départ déclarée avant le 30 avril.

Réunion de cadrage et de négociation sur la GPEC, les Séniors, la Classification

**NOTRE MAIL FOCOCACOLA@GMAIL.COM
NOTRE BLOG FO.COCACOLA.OVER-BLOG.COM**